



Fiche de candidature - Villa Alsacienne

Renseignements concernant le candidat ou la candidate

Nom :

Prénom :

Pseudo/nom d'artiste:.....

Nationalité(s) :

Né(e) le :/...../..... à :.....

Coordonnées

Adresse:

Code postal: Ville :

Pays : Téléphone portable:.....

email :

Site internet :

Réseaux sociaux:

Je suis informé(e) que les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont traitées par l'École alsacienne pour l'examen et l'éventuelle sélection de ma candidature à une résidence d'artiste. Mes données personnelles ne seront communiquées qu'aux collaborateurs(trices) habilité(e)s de l'École alsacienne et conservées pendant une durée maximale d'un an.

Je joins à ce formulaire d'inscription les pièces complémentaires demandées :

- un curriculum vitæ (2 pages maximum)
- un dossier artistique présentant vos projets passés (entre 5 et 15 pages maximum)
- une note de présentation du projet que le candidat souhaite développer lors de sa résidence (entre 2 et 4 pages maximum)
- les liens internet vers les pages d'expositions

Fait à

le/...../.....

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »



Appel à candidature / Résidence artistique à l'École alsacienne à Paris

Quand l'École s'engage pour les artistes !

Depuis sa création, il y a 150 ans, l'École Alsacienne a toujours attaché une grande importance à l'initiation artistique et l'un de nos axes de développement vise à faire de notre établissement "une école qui fait la fête aux arts".

Appuyé par les fonds de mécénat, la Villa Alsacienne souhaite accueillir en résidence à l'École à Paris pendant 6 mois, un(e) artiste francophone, de moins de 30 ans, sélectionné par un jury indépendant.

L'artiste lauréat sera, pendant **6 mois**, pris en charge par l'École :

- logement dans l'École (appartement à part)
- atelier d'artiste à disposition
- billets d'avion AR
- bourse mensuelle (2000 euros)
- prise en charge du Visa si nécessaire
- déjeuners au restaurant de l'École
- carte pour les transports en commun
- facilités pour les musées-expositions

En contrepartie, le lauréat :

- participera aux cours d'art dispensés par l'École (10h par semaine)
- créera une oeuvre avec un groupe d'élèves

Conditions :

- être âgé entre 18 et 30 ans
- être francophone
- avoir déjà exposé dans une institution culturelle, galerie ou musée de son pays d'origine

Sélection des candidats :

La sélection des candidats s'effectuera en 3 étapes

1. Envoi du **dossier de candidature avant le 15 juillet 2024** à villa@ecole-alsacienne.org avec :
 - la fiche de candidature complétée
 - un curriculum vitæ (2 pages maximum)
 - un dossier artistique présentant vos projets passés (entre 5 et 15 pages maximum)
 - une note de présentation du projet que le candidat souhaite développer lors de sa résidence (entre 2 et 4 pages maximum)
 - les liens internet vers les pages d'expositions
 - un extrait de casier judiciaire
2. **Sélection des 5 finalistes** en interne par un comité composé des membres et représentants de l'École.
3. **Entretiens des finalistes et choix** du lauréat par un jury composé de personnalités du monde de l'art et de la culture, septembre 2024

La résidence sera de janvier à juin 2025.